

Elaboration d'une nouvelle carte de formations

Pilote

M. Parisot, chargé de mission auprès du chef du service de l'Education nationale à Saint-Barthélemy et Saint-Martin

Priorités

- Académique : Axe 2 priorité 1 : mieux adapter et mieux diversifier les parcours de formation, de l'orientation à l'insertion professionnelle (orientation, carte des formations, bac + 3/-3, évaluation...).
- D'Pass : l'ouverture de formations post – bac passe par une mise à plat des besoins et la mise en perspective des évolutions économiques des deux territoires. Il s'agit de créer des filières porteuses d'avenir en tenant compte de la réalité et tout particulièrement des moyens alloués.

Constats

- Certaines filières professionnelles sont choisies par défaut par les élèves ;
- Absence de formation post-bac proposée par l'Education Nationale sur Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Objectifs

- Proposer des formations au lycée professionnel davantage en adéquation avec les attentes des élèves et les perspectives d'emploi du territoire ;
- Répartir raisonnablement les effectifs dans les 2 lycées en tenant compte de la capacité maximale d'accueil du LPO et en veillant à ne pas surcharger cette zone de Marigot ;
- Respecter la volonté de la collectivité de Saint-Martin et utiliser au maximum les bâtiments existants ;
- Ouvrir des formations post-bac à Saint-Martin (BTS tertiaire et industriel) ;
- Intégrer les classes de 3^{ème} prépa pro au lycée professionnel (3 x 20 élèves) dès septembre 2017 ;
- Œuvrer en faveur d'une poursuite d'étude post-bac des élèves au lycée professionnel.

Indicateurs de réussite

- Augmenter le nombre de filières professionnelles choisies comme premier vœu par les élèves ;
- Permettre une poursuite d'étude post-bac sur Saint-Martin.

Public

L'ensemble des élèves et étudiants des lycées et des filières post-bac sur Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Intervenants

- Aline Hanson, présidente de la collectivité de Saint-Martin ;
- Thierry Gombs, directeur général adjoint du pôle développement humain de la collectivité de Saint-Martin ;
- Medhi Boucard, directeur de l'éducation du pôle développement humain de la collectivité de Saint-Martin ;
- Michel Sanz, chef du service de l'Education nationale des collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, représentant du recteur de l'académie de Guadeloupe ;
- Muriel Joseph-Théodore, IA-IPR, rectorat de l'académie de Guadeloupe ;
- Marie-Gabrielle Pamphile, IEN Formation Continue, rectorat de l'académie de Guadeloupe ;
- Max Nelson, DAFPIC, rectorat de l'académie de Guadeloupe ;
- Janine Hamlet, proviseure du LPO de Saint-Martin ;
- Frantz Gumbs, proviseur de la cité scolaire de Saint-Martin ;
- Christophe Parisot, chargé de mission auprès du chef du service de l'Education nationale des collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Organisation

2016/2017 : organiser une série de réunions ciblées afin de déterminer les objectifs à long terme et les conséquences qu'ils engendrent en termes de bâtiments et de moyens humains.

Calendrier

- 27 septembre 2016 : réunion pour déterminer un plan d'action pour rénover la carte des formations ;
- 14 octobre 2016 : réunion sur la carte des formations ;
- 21 octobre 2016 : remontée des propositions arrêtées lors de la réunion du 14 octobre 2016 ;
- Novembre/décembre 2016 : proposition à Monsieur le recteur des possibilités de nouvelles formations sur Saint-Martin et Saint-Barthélemy ;
- Septembre 2017 : modification éventuelle d'une partie de la carte des formations sur